

Pointe-du-Chêne—Réparations aux brise-lames.. . . .	2,100 00
Port-Elgin—Dragage dans la rivière Gaspereau.. . . .	20,000 00
Rexton—Réparations au quai	1,000 00
Rothsay—Réparations au quai.. . . .	900 00
Shediac—Réparations au quai.. . . .	17,000 00
Shippigan Gully—Réparations au brise-lames.. . . .	4,500 00
Stonehaven—Réparations au brise-lames.. . . .	1,900 00
St. Andrew's—Améliorations et réparations au quai.. . . .	3,200 00
St. George—Réparations au quai.. . . .	2,500 00
St. Stephen—Réparations au quai.. . . .	2,500 00
Upper-Jemseg—Améliorations au quai.. . . .	3,250 00
Wilson's-Beach—Réparations au quai brise-lames.. . . .	1,000 00
Young's-Cove—Reconstruction du quai.. . . .	6,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 24 juin écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

CANAUX

114 Canal Chambly, améliorations, crédit renouvelé, \$5,000.. . .	41,000 00
115 Canal Lachine, améliorations.. . . .	72,000 00
116 Canal Soulanges, améliorations.. . . .	20,000 00
117 Ecluse Sainte-Anne, améliorations.. . . .	12,000 00
118 Canaux Ontario-Saint-Laurent, améliorations, crédit renouvelé, \$107,000.. . . .	107,000 00
119 Canal Saint-Pierre, améliorations, crédit renouvelé, \$28,000..	45,000 00
120 Canal de la Trent, améliorations, crédit renouvelé, \$46,000..	393,000 00
121 Canal Welland, améliorations, crédit renouvelé, \$14,000..	151,000 00

DIVERS

122 Arbitrages et sentences arbitrales et frais de litige, crédit renouvelé, \$2,000.. . . .	2,000 00
123 Commission des chemins de fer du Canada: entretien et exploitation.. . . .	239,359 00
124 Commission des grandes routes: Organisation et rémunération du personnel de la Commission des grandes routes, y compris A. W. Campbell, I.C., commissaire en chef des grandes routes au traitement de \$5,000 par année.. . .	40,000 00
125 Wagons du Gouverneur général: entretien, réparations et modifications.. . . .	10,000 00
126 Travaux divers non prévus, crédit renouvelé, \$1,000.. . .	1,000 00
127 Impressions et papeterie: service extérieur.. . . .	7,000 00
128 Levés et inspection: Canaux, traitement et dépenses des experts employés temporairement compris, crédit renouvelé, \$5,000.. . . .	20,000 00
129 Levés et inspections, chemins de fer: appointements et dépenses des experts employés temporairement.. . . .	50,000 00

FONDS DE PRÉVOYANCE DES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

130 Somme à ajouter aux allocations de pension payables en vertu des dispositions du <i>Intercolonial and Prince Edward Island Railway Employees' Provincial Fund Act</i> , de façon que le versement minimum au cours de l'exercice courant soit de \$30.00 par mois au lieu de \$20.00 tel que prescrit par ladite loi.. . . .	50,000 00
--	-----------